

La crise européenne

Comment en sortir ?

Quand toutes les crises convergent...

Quelles réponses ? Entre le possible et le pire

- 1. La finance : la remettre à sa place et la réguler ?
- 2. La crise des dettes souveraines : comment en sortir ?
- 3. La zone euro : comment éviter l'éclatement ?
- 4. L'Europe : condamnée à la stagnation ?
- 5. La mondialisation : comment y faire face ?

I- Les crises financières : Quelles réponses ?

- « *too big to fail* » : réduire la taille et scinder les activités des banques.
- Renforcer les contrôles et les règles prudentielles.
- Interdire certaines opérations spéculatives (comme les CDS « à nu »).
- Accroître la responsabilité financière et pénale des opérateurs financiers.

Too big to fail : ce qui est « trop gros » pour que les pouvoirs publics laissent faire faillite, parce que c'est tout le système qui serait entraîné. C'est ce qu'on appelle le risque systémique. Mais les financiers le savent et ils peuvent prendre des risques excessifs, c'est ce que les économistes appellent *l'alea moral*. D'où la proposition, faite par exemple par J. Stiglitz, prix Nobel, de scinder les banques et en particulier de séparer banques de dépôts et banques d'affaires. Cette séparation, faite par les Britanniques, est discutée quant à son utilité réelle.

Les crises financières :

Quelles réponses ?

- La lutte contre les paradis fiscaux : la transparence des opérations financières internationales.
- La taxe sur les transactions financières internationales.
- Les agences de notation : ne pas les surestimer et leur imposer plus de transparence

Manifestement, il faut renforcer les contrôles internes et externes et les règles prudentielles, comme les ratios entre fonds propres et engagements pour limiter les effets leviers et les prises de risque excessives.

Interdire purement et simplement certaines opérations spéculatives, sur des produits dérivés comme les CDS, notamment quand le spéculateur ne détient pas le titre dont le CDS est censé le couvrir.

En dehors de quelques cas manifestes d'escroquerie, les banquiers et financiers, pourtant engagés dans des opérations peu conformes à la déontologie (comme pour les subprimes), n'ont pas été sanctionnés ni condamnés et continuent même à exercer leurs activités. Une occasion a été manquée en 2007-2008. Mais il faut pouvoir renforcer la possibilité de poursuite pénale et financière (pour toucher au portefeuille, là où cela fait mal) contre les institutions et les personnes (dirigeants) responsables des catastrophes et qui s'en tirent à trop bon compte jusqu'à présent. Mais cela suppose de rompre avec une certaine élite au pouvoir, le complexe « Wall Street », selon l'expression que le président Eisenhower employa en son temps pour le « complexe militaro-industriel ».

La lutte contre les paradis fiscaux. Pour l'instant on en reste à des mesures trop timides. Il doit être possible de faire plus avec comme premier objectif, d'obtenir le maximum de transparence sur les opérations financières internationales, qui est la condition pour ensuite s'attaquer à la fraude, la corruption et le crime. On peut pour cela s'appuyer sur des ONG comme Transparency International.

On peut être sceptique sur la taxe sur les transactions financières : elle n'est peut-être pas irréalisable, mais on peut douter qu'elle rapportera monts et merveilles que chacun imagine pouvoir servir au financement de telle ou telle cause. Par contre sa première utilité pourrait être d'améliorer la connaissance des flux financiers.

Les agences de notation : on leur a concédé un rôle disproportionné, mais elles ne sont en fin de compte que le thermomètre, certes qui peut amplifier la fièvre. Mais souvent les marchés (autrement dit les prêteurs) ont déjà anticipé l'évolution. Reste à exiger plus de transparence sur leur méthodologie et de s'assurer de leur déontologie.

II- La dette : Quelles réponses ?

- Les réponses exclues pour les grands pays : faire défaut partiel ou total. (Pourtant la Grèce ...)
- Les conséquences sur les banques ...
- Un tsunami financier ...
- Après de qui se financer demain ?

Que se passerait-il si un grand pays faisait faillite? Scénario inimaginable, aux conséquences imprévisibles ... pour le pays concerné comme pour ses partenaires... Scénario catastrophe à partir duquel la suite n'est pas prévisible.

On évoque souvent l'exemple de l'Argentine, mais on minimise l'ampleur de la crise argentine, et l'Argentine a commencé un redressement grâce aussi à une conjoncture extérieure qui a favorisé les exportations (les produits agricoles représentent 55% des exportations) et une reprise de la croissance. L'Argentine est loin d'être sortie d'affaires, elle n'a toujours pas accès aux marchés financiers, faute d'avoir remboursé les 8 milliards \$ (5,8 Mds €) qu'elle doit à ses créanciers internationaux.

La dette : Quelles réponses ?

Les fausses bonnes réponses : « la dette n'est pas un problème ; ce qui compte, c'est la charge des intérêts. »

Argument entendu : il n'y a pas à se soucier du niveau de la dette, ce qui compte c'est la charge de la dette qui est supportable (2 à 3% du PIB). Vouloir diminuer l'endettement, ce serait provoquer la récession. Mais un tel raisonnement est-il tenable ? Et combien de temps ?

La dette : Quelles réponses ?

Les réponses possibles, mais pas simples, et qui soulèvent des questions :
faire racheter la dette par la BCE : la monétiser.
C'est aujourd'hui interdit par les traités.
Cela se fait (un peu) en sous-main.
Jusqu'à quelle hauteur ?
Quelles contreparties ?

- Faire racheter la dette, sous une modalité ou une autre, par la BCE. Aujourd'hui c'est interdit par les traités et manifestement les autres pays membres, à commencer par l'Allemagne, ne sont prêts à l'accepter. Mais cela va peut-être pouvoir se faire de façon plus ou moins détournée comme actuellement en prêtant massivement aux banques à un taux très faible (près de 500 milliards € pour 3 ans à 1%) pour financer l'économie et racheter une partie de la dette souveraine.
- Ou recourir aux fonds mis en place, mais dont les montants sont encore insuffisants pour faire face aux besoins. On est encore très loin des eurobonds qui permettraient de remplacer une partie (60% ?) des dettes publiques nationales par des emprunts de l'UE, ce dont les Allemands ne veulent pas entendre parler.
- Resteraient des questions non résolues et majeures : jusqu'à quelle hauteur des mécanismes communautaires pourraient-ils se substituer aux Etats, d'une part. Et d'autre part, quelles contreparties (d'engagements, de discipline) exigées de la part des Etats ? Qui aurait le pouvoir de superviser, de sanctionner les Etats qui ne respecteraient pas les conditions ? Quelle autorité ayant quelle légitimité ?

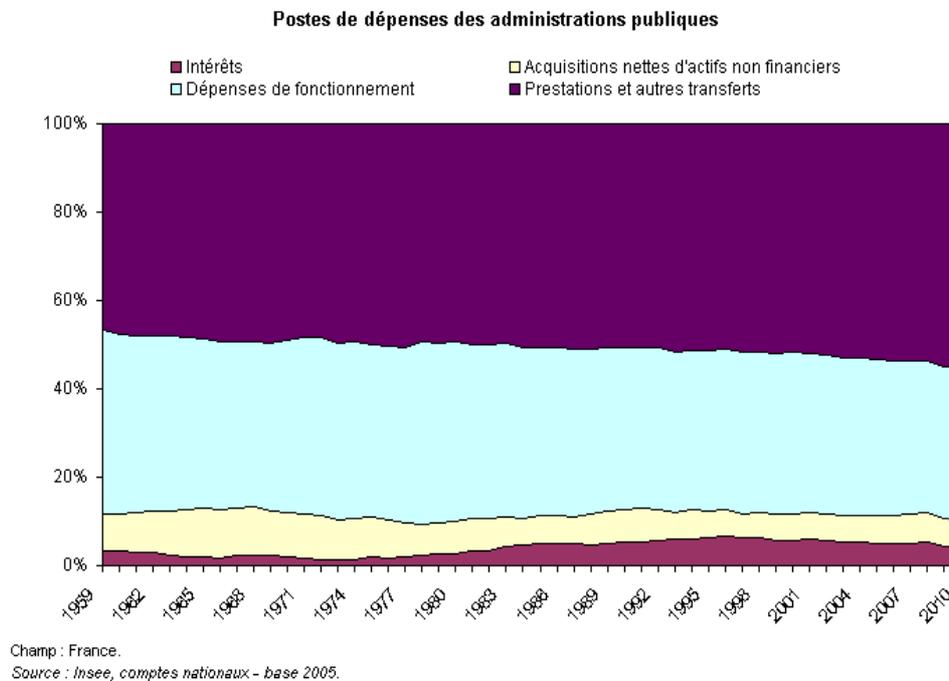
La réduction des déficits : comment ?

- Freiner la progression des dépenses ?
- Evaluer les dépenses et redéfinir les priorités ?
- Augmenter les prélèvements obligatoires ?
- La recette « miracle » : retrouver de la croissance

Diminuer les dépenses ? Augmenter les prélèvements ? Un détour par les chiffres est nécessaire.

Autrement, la solution « miracle » serait de retrouver la croissance. Car les prélèvements sont assis sur l'activité et les revenus, qu'il s'agisse des prélèvements directs ou indirects. Quand la croissance est au rendez-vous, les recettes augmentent. Par contre un certain nombre de dépenses sociales diminuent ... Mais voilà comment faire pour avoir de la croissance ?

Réduire les dépenses, mais lesquelles ?



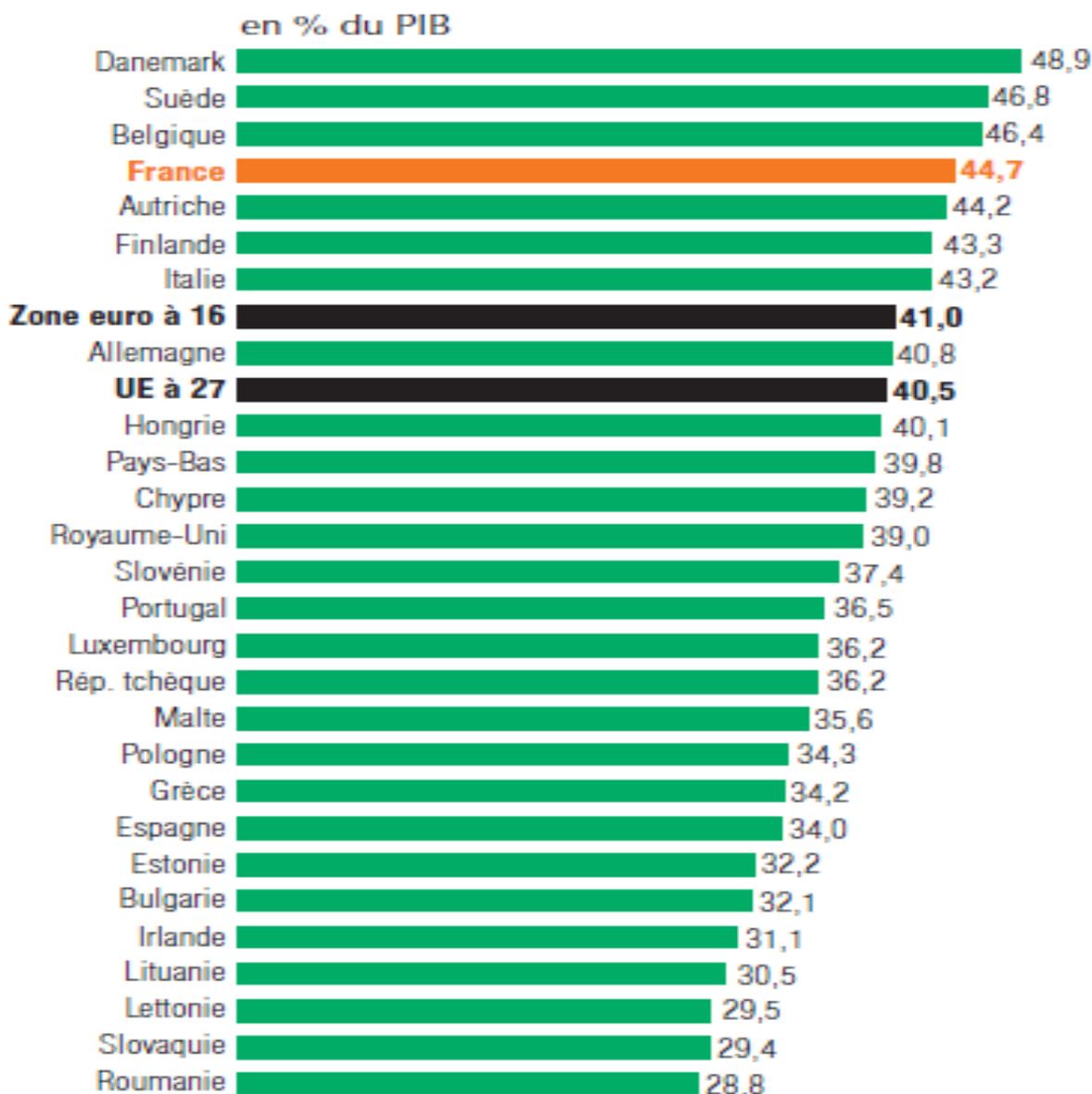
En 2009, les prestations sociales ont représenté 45% des dépenses des administrations ;
Les dépenses de fonctionnement, 34%, dont la rémunération des salariés, 24% ;
Les subventions et transferts : 10% ;
Les Investissements : 6% ;
Les intérêts, 4%.

Dépenses des Administrations Publiques en 2009 en Mds €

- Dépenses de fonctionnement : 367
dont rémunération des salariés : 254
- Prestations sociales : 479
- Subventions et transferts : 110
- Investissements : 67
- Intérêts : 48 (51 en 2010)

Total : 1072 Mds€, soit 56% du PIB

Poids des recettes fiscales au sein de l'Union européenne en 2008

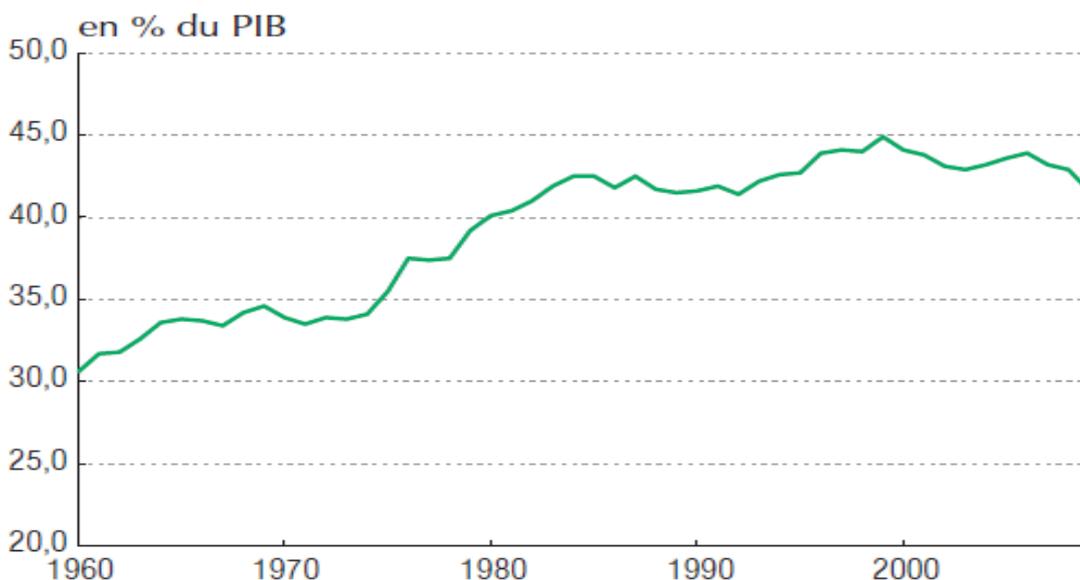


Au sein de l'Union, les PO (prélèvements obligatoires) s'échelonnent entre 48,9 et 28,8 % du PIB, mais il faut faire la différence entre les pays d'Europe Occidentale et les anciens pays de l'Europe de l'Est. La moyenne se situant à 40,5% (les EU se situant à 31,6%). Des grands pays, la France a le taux le plus fort : 44,7%, nettement au dessus de l'Allemagne. (Mais l'Allemagne doit-elle prise comme modèle en la matière ? Cf dans le N° d'Alter-Eco de décembre 2011, l'article d'A. Lechevalier, *dépenses publiques : la France doit-elle s'aligner sur l'Allemagne ?* qui fait le point sur les particularités de l'Allemagne).

Quoi qu'il en soit la France a un taux de prélèvements obligatoires parmi les plus élevés. Peut-on aller beaucoup plus loin ? Ou faut-il aussi s'interroger sur la pertinence et l'efficacité des dépenses publiques (comme d'ailleurs des recettes ?)

Augmenter les prélèvements obligatoires. Mais lesquels ?

Taux de prélèvements obligatoires



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

En 40 ans, la part des PO dans le PIB aura augmenté de 50%, passant de 30 à 45% du PIB. Si on est arrivé de temps en temps à stabiliser, voire faire légèrement baisser ce pourcentage, on n'est jamais arrivé à l'infléchir durablement. La baisse apparente sur ces dernières années est due autant au ralentissement et à la récession qu'aux mesures de baisse décidées par les pouvoirs publics.

Avec des impôts compris entre 45 et 42% du PIB, peut-on les augmenter davantage ? Sur un montant total de 814 Mds €, on est frappé par la faiblesse des impôts sur les entreprises (133 Mds entre l'IS - très sensible à la conjoncture - et autres impôts sur la production), soit 16% du montant total des PO. Ainsi que par la faiblesse des impôts sur le revenu et le patrimoine des ménages : 159 Mds (soit 20% des PO), dont on sait qu'ils sont faiblement progressifs.

Les impôts indirects (24% du total) et les cotisations sociales (38%) assurent presque les 2/3 des PO.

Principaux prélèvements obligatoires en 2008

Impôts sur le revenu et le patrimoine	223Mds€
dont :	
impôt sur le revenu	51Mds€
CSG et CRDS	90 Mds€
Taxe d'H et ISF	18 Mds€
impôt sur les Sociétés	50 Mds€
TVA et autres impôts indirects	196 Mds€
Autres impôts sur la production et sur les salaires	83Mds€
Cotisations sociales	312Mds€

Pour une réforme fiscale d'ampleur :

- augmenter le poids de l'impôt sur le revenu et accroître sa progressivité.
- asseoir le financement de la protection sociale sur tous les revenus.
- une fiscalité des entreprises sélective et incitative.
- 2 objectifs : une fiscalité plus juste, une fiscalité plus efficace
- mais les marges de manœuvre restent étroites.
- combien en attendre : entre 2 et 3 points de PIB ?

- Augmenter le poids de l'IR à la fois en augmentant sa progressivité (jusqu'à 45 ou 50%), en faisant entrer dans le revenu imposable tous les revenus qui composent le revenu des ménages, quelle que soit leur origine, dans le revenu imposable et réduire les niches fiscales pour ne conserver que celles-ci qui ont une utilité sociale et une efficacité démontrées. Faire en sorte qu'un plus grand nombre de ménages payent l'IR, ne serait-ce que modestement. Ce qui doit pouvoir être atteint par la réforme du quotient familial.

- Asseoir le financement de la protection sociale sur tous les revenus, notamment par le biais de la CSG. Poursuivre la réforme amorcée avec la création de la CSG. Les cotisations sociales (patronales) qui financent la maladie doivent être incluses dans le salaire brut et transformées en points de CSG sur tous les revenus des ménages ; cette opération, compte tenu des allègements de charge qui existent actuellement, peut être l'occasion d'introduire de la progressivité dans la CSG sous la forme de 2 ou 3 taux. Les cotisations patronales sur la famille doivent être supprimées et le financement de la politique familiale doit être intégré dans le budget de l'Etat et être financé par l'impôt (y compris celui payé par les entreprises).

- Une fiscalité des entreprises plus sélective et plus incitative et efficace : les entreprises ne sont pas des vaches à lait, mais elles doivent contribuer au financement des dépenses publiques dont elles profitent : infrastructures et équipements, formation (continue comme initiale) ; une fiscalité moins lourde sur les entreprises qui dégagent de marges faibles, une fiscalité incitative, notamment pour celles qui investissent ou dont les marges dégagées servent à la croissance (par opposition à la distribution de dividendes).

- Mais au total, les marges de manœuvre sont étroites : de l'ordre de 2 points de PIB, ce qui fait une quarantaine de milliards. A elle seule, une réforme de la fiscalité et des PO sera insuffisante pour un retour à l'équilibre des comptes publics et sociaux.

III- Comment éviter l'éclatement de la zone euro ?

En l'absence de possibilité de dévaluer et pour éviter une décennie de déflation, il n'y a que 2 solutions :

- un fédéralisme européen qui organise des transferts de revenus vers les pays déficitaires.
- une aide durable à la réindustrialisation et au redressement économique des pays déficitaires.

Les pays de la zone euro sont confrontés à 2 questions : celle de leur endettement et celle des divergences de compétitivité.

Pour la première question, on a vu que cela passait par un financement communautaire et une intervention de la BCE, qui permettent de rendre l'effort de réduction des déficits supportable et gérable sur la durée, afin de ne pas précipiter toute la zone dans une récession profonde. Cela suppose qu'il y ait une aide, sous forme de transfert des pays dont la situation est la moins dégradée, voire excédentaire, vers les pays déficitaires. La condition ne peut pas être qu'une discipline qui étranglerait les pays les plus endettés ou insolubles.

Cela suppose que l'on réponde aussi à la deuxième question, négligée jusqu'à présent : les déséquilibres des balances des comptes entre les pays de la zone, la divergence des économies et les crises de compétitivité. On ne répondra pas à cette question uniquement en exigeant des pays déficitaires de travailler plus dur et de se serrer la ceinture. Il y faut une politique industrielle européenne, une aide à la reconstruction d'un appareil productif pour dégager de la croissance et des gains de productivité.

Cela suppose de refonder l'Europe autour d'un projet à la hauteur des défis, mais cela suppose aussi de lui redonner une légitimité politique qu'elle a perdue (ou peut-être qu'elle n'a jamais eue) et qui aujourd'hui s'avère indispensable. Autrement dit de faire des pas significatifs vers une union fédérale.

L'Europe au carrefour

- une réforme de la BCE et l'émission d'eurobonds.
- une politique économique et industrielle européenne à la hauteur des enjeux et des défis. «Un plan Marshall pour l'Europe ».
- des institutions européennes légitimées parce que démocratiques et efficaces, dotées de pouvoirs supranationaux.

IV- L'épuisement de la croissance : Quelles réponses ?

- Une politique industrielle
- Une politique d'investissements
- La R&D et l'innovation
- La formation
- La mutation écologique et environnementale
- La compétitivité

Le constat : le ralentissement de la croissance (entre 1 et 2% par an). Est-il bien nécessaire de retrouver une croissance plus forte ? Oui ; pour assurer la mutation écologique de nos sociétés qui va demander beaucoup de ressources pour faire face au changement, assurer les innovations sociotechniques de nos sociétés, pour relever les défis du vieillissement, ceux de la compétitivité et des mutations du monde.

Pour retrouver une croissance plus forte et plus soutenable, il faut donner la priorité à l'appareil productif, aux investissements collectifs, à l'innovation et à la R&D, à la formation. Si une stratégie de croissance porte ses fruits, alors on peut en escompter les effets positifs sur l'emploi et sur les revenus et renouer avec le progrès social passant par une augmentation des niveaux de vie pour les plus démunis, une amélioration de la qualité de vie, du mieux vivre (plus que du consommer plus), une société moins inégalitaire, plus solidaire. Mais en attendant, cela veut dire un effort collectif.

V- Le basculement du monde : Quelles réponses ?

- La « démondialisation », qu'est ce que cela veut dire ?
- Une seule réponse : le protectionnisme ?
- Est-il praticable ?
- Où conduit-il ?

La « démondialisation » : de quoi s'agit-il ? Qu'est ce que cela recouvre-en pratique ? Une réponse : le protectionnisme. Celui-ci est-il praticable ? Cela revient à mettre des barrières aux échanges avec l'étranger : contrôle et limites aux mouvements de capitaux ou aux investissements étrangers. Limitation des importations, soit sous la forme de taxe, soit sous la forme de quotas ou de règlements (sanitaires ou toute autre considération).

Cela demanderait de clarifier les objectifs : sauvegarde de l'emploi, protection d'activités considérées comme stratégiques, développement de productions qui n'existent pas sur le territoire national, etc.

Mais on se heurte aussi à des difficultés techniques, compte tenu de la division spatiale des systèmes productifs : comment mesurer le caractère ou le degré de « national » dans la composition d'un produit et de la valeur ajoutée ? Et à des difficultés économiques et politiques : un protectionnisme à l'échelle nationale (ce que très peu de monde envisage, compte tenu des conséquences, cela voudrait dire quitter l'UE et abandonner l'euro pour un retour au franc) ? Ou un protectionnisme à l'échelle européenne ? Dans ce cas, encore faudrait-il convaincre nos partenaires ? Est-ce crédible ? On peut en douter.

La démondialisation et le protectionnisme posent une autre question essentielle : on s'engage dans une épreuve de force, un affrontement avec les pays dont on veut limiter les importations. A-t-on anticipé et mesuré les réactions ? C'est mettre les pieds dans les premiers pas d'une guerre économique. Est-on sûr de son fait ? Des rapports de force ? Est-on au clair sur les « buts de guerre » ? Des mesures de rétorsion et des dommages que les parties adverses peuvent nous causer ? Sur jusqu'où on entend aller ? En matière de guerre économique, il en est comme pour toute guerre, on sait quand on la commence, on ne sait pas quand on va la terminer.

Le protectionnisme : une solution ?

- Part des produits intermédiaires importés dans les biens produits en France : 37%
- Part des importations de produits manufacturés dans la demande finale (43%) et dans celle des ménages (42%)

La part des importations représente plus du tiers des produits intermédiaires (matières premières, produits semi-finis) qu'utilise l'industrie.

Quant à la part des importations de produits manufacturés dans la consommation des ménages, elle dépasse les 40% ; il en est de même dans la demande finale qui inclut, outre la consommation des ménages, le demande des administrations et des entreprises (biens d'équipement).

Un indicateur supplémentaire confirme le degré d'ouverture de l'industrie française : les importations comme les exportations représentent la moitié du chiffre d'affaires de l'industrie. Autrement dit un degré d'ouverture très important qui rend d'autant plus problématique des mesures protectionnistes. Autant de réalités qui compliquent sérieusement toute politique protectionniste.

Le protectionnisme : une solution ?

Part des échanges extérieurs dans l'industrie française :

- Pour une production industrielle de 600 Mds € (Chiffre d'affaire)
- les importations se montent à 331 Mds €
- les exportations à 312 Mds €

Commerce extérieur de l'UE à 27 avec ses 20 principaux partenaires à l'exportation en 2009

Rang Pays	Importations		Exportations		Balance comm. en Mds d'euros
	en Mds d'euros	Évol. 09/08 en %	en Mds d'euros	Évol. 09/08 en %	
1 États-Unis	204,7	-18,1	159,5	-14,6	45,2
2 Suisse	88,3	-9,9	73,8	-8,2	14,5
3 Chine ¹	81,6	4,1	214,8	-13,4	-133,1
4 Fédération de Russie	65,5	-37,7	115,3	-35,2	-49,8
5 Turquie	43,7	-19,2	36,1	-21,5	7,7
6 Norvège	37,5	-14,4	68,6	-28,5	-31,1
7 Japon	35,9	-15,0	55,8	-25,6	-19,9
8 Inde	27,5	-13,0	25,4	-13,9	2,1
9 Émirats arabes unis	25,0	-21,1	3,8	-35,5	21,2
10 Canada	22,4	-14,0	17,8	-25,4	4,7
11 Australie	21,8	-13,5	8,1	-27,8	13,7
12 Brésil	21,6	-18,2	25,7	-28,5	-4,1
13 Corée du Sud	21,5	-15,8	32,1	-18,9	-10,6
14 Singapour	20,4	-7,4	14,6	-9,4	5,8
15 Hong-Kong	19,6	-7,0	9,6	-17,0	10,1
16 Arabie Saoudite	19,5	-8,4	11,0	-50,0	8,5
17 Afrique du Sud	16,0	-20,7	14,9	-33,2	1,1
18 Mexique	15,9	-27,7	9,9	-28,0	6,0
19 Algérie	14,7	-4,6	17,4	-38,6	-2,7
20 Ukraine	13,9	-44,6	7,9	-45,8	6,0
Autres pays	277,3	-14,5	277,4	-27,2	-0,1
Total Monde	1 094,4	-16,4	1 199,2	-23,4	-104,8

1. Non compris Hong-Kong.

Source : Eurostat.

Les chiffres de 2009 se ressentent de la crise et accusent des reculs importants aussi bien des importations que des exportations.

L'UE a enregistré un déficit de plus de 100 Mds € (soit 10% de son commerce extérieur, pour un PIB de 11 752 Mds € [en baisse par rapport à 2008 : 12 466 Mds €], soit un déficit commercial extérieur qui représente moins de 1% du PIB (0,8% exactement).

Attention : la lecture du tableau

Les États-Unis importent en provenance de l'UE pour 204,7 Mds € et exportent vers l'UE pour 159,5 Mds €, soit une balance commerciale excédentaire pour l'UE de 45,2 Mds €.

Les déficits avec la Russie et la Norvège sont liés aux importations de gaz et de pétrole.

Mais évidemment ce qui retient l'attention, c'est le déficit avec la Chine (133 Mds €), essentiellement des produits industriels. Un tel déficit n'est effectivement pas tenable à long terme. A noter que l'UE enregistre des déficits (de produits industriels) avec le Japon et la Corée du Sud, mais qui ne sont pas évidemment de même ampleur.

Répartition géographique du commerce extérieur de la France

- Part de l'UE à 27 : 61%
- Autres pays européens : 8%
- Amérique du Nord : 7%
- Part des pays « développés » : 78%
- Afrique : 6%
- Asie : 10%
- Amérique latine : 2%

La France commerce essentiellement avec les pays développés (pour plus des 3 quarts) et essentiellement les pays européens (pour les 2 tiers).

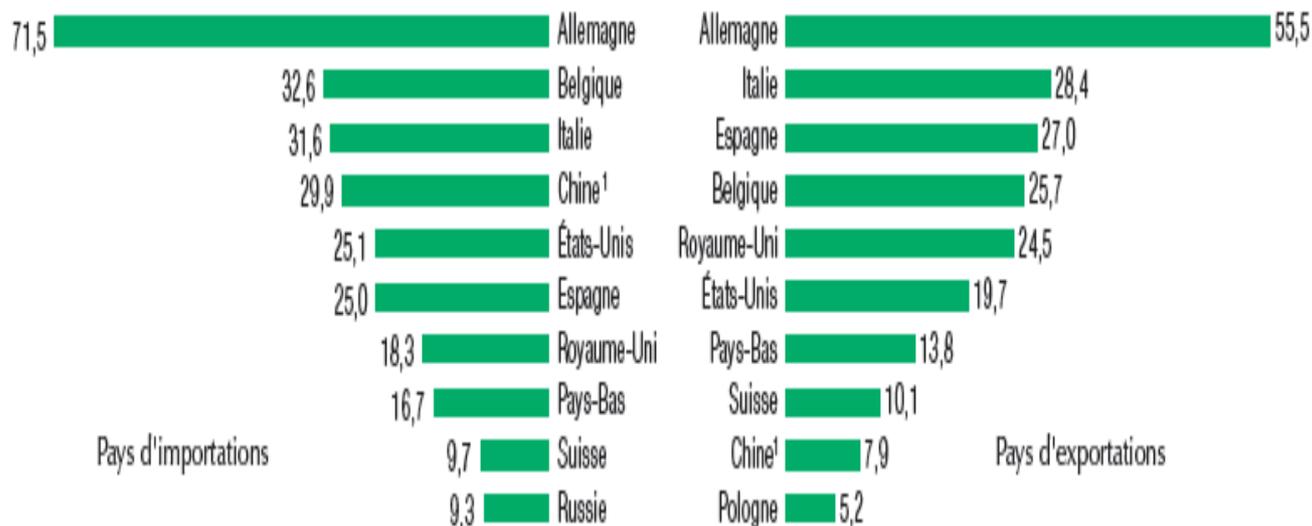
Les 10 principaux partenaires de la France : à part la Chine, la Russie et les Etats-Unis, ce sont tous des pays européens dont 6 sont membres de l'UE et 5 appartiennent à la zone euro. Le premier partenaire, pour les exportations (16% de nos exportations) comme pour les importations (18% de nos importations), est l'Allemagne.

Après la Chine (22 Mds €), c'est avec l'Allemagne que l'on enregistre notre deuxième déficit (16 Mds sur un total de 59 Mds €).

Il y a certes un problème spécifique avec la Chine, mais on voit bien que le déficit de compétitivité, la France l'enregistre d'abord avec les autres pays développés ; on n'y répondra pas avec des mesures protectionnistes.

Principaux partenaires de la France à l'exportation et à l'importation en 2009

en milliards d'euros

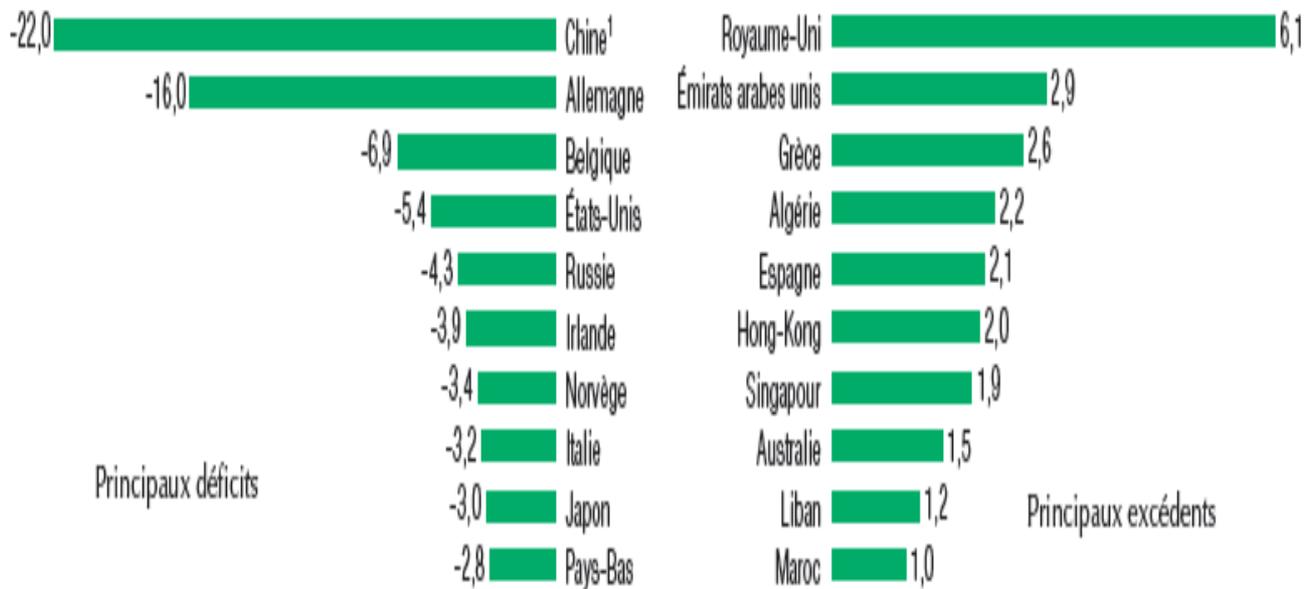


1. Non compris Hong-Kong.

Source : direction générale des Douanes et Droits indirects.

Principaux excédents et déficits bilatéraux de la France en 2009

en milliards d'euros



1. Non compris Hong-Kong.

Source : direction générale des Douanes et Droits indirects.

Le basculement du monde : Quelles réponses ?

- Le renforcement de l'Union européenne pour faire entendre une voix forte sur les questions de gouvernance mondiale
- Développement durable
- Correction des déséquilibres mondiaux, inégalités et pauvreté
- Commerce mondial et questions monétaires internationales

L'hégémonie occidentale est terminée, de nouveaux rapports de force et de puissance sont en train de s'établir, avec des pays-continent (la Chine, l'Inde, le Brésil) qui entendent se développer, avoir leur part de richesses et qui ne sont pas disposés à se laisser dicter leur conduite par les anciens maîtres de la planète.

Dans ce contexte, pour nous, européens, le problème majeur, c'est la capacité de l'Union Européenne à se faire entendre sur la scène internationale pour défendre ses intérêts et faire avancer le dialogue et la négociation sur les questions majeures de gouvernance mondiale :

- Le réchauffement climatique, l'épuisement des ressources, le développement durable.
- La correction des déséquilibres mondiaux, en matière de commerce, en matière monétaire.
- La lutte contre la pauvreté et les inégalités : que l'on regarde la situation de l'Afrique qui est à notre porte ...

Mais cela suppose aussi de la part de l'Europe, une capacité à redresser sa situation.

Non seulement sur son endettement (largement financé par les pays émergents : pense-t-on que cela peut durer très longtemps ?)

Mais aussi sa situation économique : retrouver une capacité productive (si on ne veut pas parler de croissance), indispensable pour relever les défis : défis de compétitivité, défis de la mutation écologique et sociétale qui est devant nous, défi des inégalités et de la pauvreté, défi d'un monde nouveau à construire.

Défi de la solidarité et de la justice sociale.

Le basculement du monde : Quelles réponses ?

- Relever la croissance économique
- Redresser la compétitivité
- Priorité aux investissements d'avenir
- Solidarité et justice sociale dans l'effort collectif.